



Profession de foi

COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION
ET COMMISSION CONSULTATIVE
PARITAIRE DE LA COMMISSION
NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC (CNDP)

**LA FSU, LE SYNDICAT QUI
DÉFEND VOTRE QUOTIDIEN**

La FSU, combative et toujours force de propositions agit au quotidien pour la défense des personnels et l'amélioration de nos conditions de travail.

La FSU agit dans tous les services et établissements des ministères de la transition écologique et de la cohésion des territoires, de la transition énergétique et du secrétariat d'Etat à la mer.

Syndicat non-catégoriel, c'est toutes catégories confondues et solidairement que nous travaillons à la défense des personnels et de leurs conditions de travail. C'est aussi dans ce cadre que nous menons des réflexions sur les missions du service public pour l'environnement.

Nous promouvons un choix de société axé sur la solidarité entre les citoyens et les citoyennes, une économie équitable et sobre dont la priorité est l'épanouissement humain dans un environnement préservé à court et à long terme.

Nous prônons une meilleure association de la population aux décisions publiques.

Nous sommes ouverts sur le monde et soutenons les actions de la société civile qui partage nos valeurs. Nous travaillons en réseau avec les associations, les mouvements de jeunes pour le climat et les organisations non gouvernementales.

Nous plaçons « **l'humain** » au cœur de nos métiers. L'ensemble des agentes et des agents d'un service forment une communauté de travail qui accomplit ses missions au service d'une politique publique et des citoyen.nes.

Le CSA traite des questions collectives telles que : le temps de travail, la formation, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, le fonctionnement et l'organisation des services, la prévention des risques...

La Commission consultative paritaire (CCP) traite plus particulièrement des questions individuelles des contractuel.les : recours, discipline, ...

**LA FSU
À LA CNDP**

la FSU à tous les niveaux et en tous lieux

La liberté et la démocratie sont des composantes majeures de notre modèle de société. **La FSU** est convaincue que l'exercice d'une démocratie approfondie est nécessaire pour réduire les inégalités et affronter collectivement les défis de l'avenir, en particulier écologiques.

Leur traduction dans la réalité nécessite des questionnements permanents qui font partie du débat public.

Autorité indépendante depuis 2002, **la CNDP** est l'instance qui garantit le respect du droit à l'information et à la participation du public dans le domaine environnemental.

La FSU est favorable aux propositions du rapport de la **CNDP** « Une nouvelle ambition pour la démocratie environnementale » qui visent à :

- ▶ **renforcer le droit à l'information du public ;**
- ▶ **renforcer les garanties du respect des procédures participatives et environnementales ;**
- ▶ **garantir l'effectivité de la participation.**

Depuis 2016, les saisines ont été multipliées par 7 et seulement 3 personnes supplémentaires ont rejoint les équipes. Face à l'augmentation d'activité **la FSU** revendique un renforcement des effectifs et des garanties statutaires pour sortir des contrats précaires les agent.es de **la CNDP** (CDIisation).

Lors des élections professionnelles de 2019, les personnels de **la CNDP** ont choisi de faire confiance à **la FSU** pour les accompagner dans la mise en place de leurs premières instances de concertation : comité technique et commission consultative paritaire.

*Pour la FSU,
il n'y a pas de petits
combats !*



@ EcologieFsu
www.fsu-ecologie-elections.fr
www.snefsu.org
www.snuitam-fsu.org

NOTRE BILAN

2019 – 2022

Ces trois premières années ont vu la constitution et la montée en compétences d'une équipe d'agent.es de **la CNDP**, accompagnés.es et conseillés.es par **la FSU** pour bien s'immerger dans leur rôle de représentant.es des personnels comme sur certains sujets spécifiques.

Préalablement à chaque réunion d'instance, vos représentant.es consultent tou.tes les agent.es de **la CNDP** pour préparer ensemble ces réunions et recueillir vos avis.

Les sujets n'ont pas manqué : définition d'un règlement intérieur pour le comité technique, mise en place du télétravail, jours de fermeture de **la CNDP**, subvention pour la restauration, remboursement forfaitaire de la part employeur sur la mutuelle complémentaire santé, ...

La construction d'un dialogue social dans une petite structure comme **la CNDP**, où il n'existait aucun cadre préalable, ne va pas de soi ! Ces nouvelles fonctions de représentant.e demandent un investissement supplémentaire de leur part. Un grand merci aux agentes et aux agents qui se sont succédé.es au comité technique comme à la commission consultative paritaire !

Pour une cohérence entre nos objectifs et l'exercice de nos missions !

VOS CANDIDATES POUR 2022-2026

Au Comité social d'administration

Virginie PITARD,

en tant que titulaire

Salima IDRIS,

en tant que suppléante

A la commission consultative paritaire

Sylvie BLUMENKRANTZ,

en tant que titulaire

Juliette ROHDE,

en tant que suppléante

Toutes deux membres du comité technique, renouvellent leur candidature pour **le CSA de la CNDP**.

Membres de l'actuelle **CCP**, renouvellent également leur mandat de représentation à **la CCP de la CNDP**.



La FSU défend le quotidien des agent.es pour leur permettre d'accomplir leurs missions avec fierté et sérénité !



 @ EcologieFsu
www.fsu-ecologie-élections.fr
www.snefsu.org
www.snuitam-fsu.org

